

Écoutez les podcasts du Soir

Retrouvez le podcast quotidien du *Soir* pour s'informer, décrypter et s'inspirer.



« À propos », c'est l'information comme vous l'entendez, avec des sujets racontés et analysés par les journalistes de la rédaction pour mieux comprendre l'actualité.



Découvrez « À propos » et tous les podcasts sur : *Le Soir* (podcasts.lesoir.be ou via l'application), « Podcast Addict », « Apple Podcasts », « Google Podcasts », Spotify et Amazon Music.

FRANCE

Nouveau plan climat

Objectif 2030 : pour réduire plus vite ses émissions de gaz à effet de serre, la France a identifié les leviers les plus « crédibles ». Mais le plan publié lundi par l'exécutif ne s'aventure pas sur le terrain du financement des dizaines de milliards d'euros d'investissements publics et privés nécessaires pour mettre en œuvre ces mesures. Transports, bâtiment, agriculture, industrie : tous les secteurs devront faire leur part si la France veut réduire ses émissions d'ici 2030 de 50 % par rapport au niveau de 1990, conformément aux nouveaux objectifs de l'Union européenne, et se mettre sur la voie de la neutralité carbone d'ici le milieu du siècle. Jusqu'à présent, Paris visait -40 % d'émissions, mais se tenait tout juste à -25 % en 2022. Premiers sollicités, le logement et les transports fournissent les plus fortes marges de progrès, de même que la décarbonation des sites industriels, gros consommateurs de pétrole et de gaz. Les transports forment le premier poste d'émissions du territoire (environ un tiers du total). L'Etat compte notamment sur l'électrification des voitures et le covoiturage, mais aussi sur un effort sur la logistique dans un contexte de boom des livraisons à domicile. Dans le logement, il table sur la rénovation performante et le changement des modes de chauffages. Dans l'agriculture, il est question de gains sur l'élevage et les engrais azotés. La moitié des leviers recensés sont déjà engagés (soutien à l'achat de voitures électriques, loi sur les énergies renouvelables, interdiction de nouvel équipement en chaudières fioul...). Pour le reste, des réunions sont prévues entre ministres et acteurs concernés pour affiner ce plan d'ici fin juin. AFP

GUERRE EN UKRAINE

Incursion armée en Russie



© AFP.

La région russe de Belgorod est la cible lundi d'une incursion de combattants armés venant d'Ukraine, qui a forcé la Russie à évacuer les civils pour tenter de repousser cette nouvelle attaque sur son sol. Si d'autres attaques ont eu lieu ces dernières semaines dans cette région frontalière, c'est la première à avoir pris une telle ampleur, avec plusieurs villages touchés par des obus. Cette offensive illustre aussi la perméabilité des défenses russes. En réaction, le FSB (services de sécurité russes) a introduit dans l'après-midi le « régime légal de zone d'opération antiterroriste » dans la région, donnant des pouvoirs accrus aux autorités pour mener des opérations armées, contrôler les civils ou encore évacuer les populations. Il s'agit d'une première depuis le début de l'invasion de l'Ukraine en février 2022.

« L'Ukraine suit avec intérêt les événements dans la région de Belgorod (...) mais elle n'a rien à voir avec cela », a assuré un conseiller à la présidence ukrainienne. L'opération a été revendiquée sur une chaîne Telegram qui se présente comme appartenant à la « Légion Liberté pour la Russie », un groupe de Russes combattant côté ukrainien, qui avait déjà assuré être à l'origine d'autres attaques dans la même région. « Est venu le temps de mettre fin à la dictature du Kremlin », a affirmé dans une vidéo un homme qui avait été présenté en décembre comme « Caesar », un homme identifié par des médias comme un ex-néonazi russe passé côté ukrainien en 2014. Côté ukrainien, les autorités ont indiqué avoir contré au cours de la nuit des frappes d'une ampleur inédite sur la ville de Dnipro, dans le centre-est du pays, avec des missiles et des drones explosifs. Sept personnes ont été blessées à Dnipro et sept autres dans sa région lors de cette attaque réalisée à l'aide de « missiles de différents types » et de drones Shahed de fabrication iranienne, selon l'armée ukrainienne. Selon le maire de cette grande ville d'un million d'habitants située à 125 kilomètres du front, « il n'y a jamais eu de bombardements d'une telle ampleur » sur Dnipro. AFP

DÉMOCRATIE

Participation citoyenne trop peu d'impacts

Une équipe d'universitaires ULB-VUB s'est penchée sur la démocratie participative en Belgique. Conclusion : beaucoup de démarches, mais dispersées, et sans impact politiquement. Les citoyens délibèrent, leurs options ne sont pas prises en compte. Attention à l'effet boomerang : encore moins de confiance dans la démocratie.

DAVID COPPI

Un an des élections, vu l'état de l'opinion, c'est un avertissement : attention à exalter généreusement la participation citoyenne puis à s'asseoir dessus... En gros, c'est la conclusion – un appel (au secours) en substance – d'une vaste « étude sur les mécanismes de démocratie participative en Belgique : pratiques, enjeux, perspectives », réalisée conjointement par l'ULB et la VUB, inspirée et financée par la société « Itsme », application d'identification en ligne (le Covid Safe Ticket, c'était elle, l'accès aux déclarations fiscales, c'est elle aussi), ici grosso modo dans un rôle de mécénat, ou présumé tel. Or donc, les chercheurs et universitaires,

Jean-Benoît Pilet (ULB) et Dave Sinardet (VUB) en tête, ont collecté tout ce qui s'écrit à ce sujet, toutes les études scientifiques qui font autorité dans le domaine, pour dresser un panorama de la participation citoyenne en Belgique, avec « cartographie » des expériences en cours. Et s'interroger au bout du compte sur la façon de rendre tout cela opérationnel politiquement. Puisque c'est là que le bât blesse. Du moins si l'on estime que le modèle de démocratie représentative est en fin de vie, en tout cas à bout de souffle, et qu'il faut innover.

Grandes ambitions, résultats quasi inexistant

Notre Constitution, constatent les auteurs de l'étude, est « rétive », en tout cas conservatrice à cet égard ; quant à la sixième réforme de l'Etat, elle a étendu timidement la possibilité d'organiser des consultations populaires au niveau régional (la Wallonie a adopté un décret en ce sens). Tout cela reste très hypothétique. Nous évoluons sans vrai cadre juridique. Mais ça pousse derrière : de la pétition à la consultation en passant par les budgets participatifs, les interpellations citoyennes, etc., entre septante et quatre-vingts démarches et initiatives différentes ont cours sur le territoire, des communes aux provinces, des Régions au fédéral. Où des citoyens, donc, sont amenés à délibérer, suggérer, interroger, tout cela au sein d'assemblées, ou dans des panels, ou seulement en ligne, on en passe. Sans oublier les démarches émanant de ladite « société civile », pensez au G1000 de David Van Reybrouck, aujourd'hui au « We need to talk » sur le fi-



Mobiliser des citoyens comme pour le « We need to talk » sur le financement des partis, c'est bien. Mais après? © BELGA

Le politologue : « On reste dans le flou »



Jean-Benoît Pilet. © D.R.

Politologue (ULB), Jean-Benoît Pilet a pris part à l'étude sur la participation citoyenne en Belgique. Il recadre pour nous.

Quel est le problème ? L'absence de clarté dans les procédures de participation citoyenne, la destination, le résultat. C'est vrai pour le sort des pétitions, des consultations, des débats citoyens en commissions parlementaires... Ce qui, en effet retour, peut réduire l'envie de participer à nouveau, générant beaucoup de frustration. Pensez aux commissions délibératives au Parlement bruxellois,

au Dialogue citoyen permanent en Communauté germanophone... Qu'est-ce que les élus en feront ? On reste dans le flou. Je dirais qu'en Belgique, eu égard à ce qui se passe en Europe, on est en avance sur l'institutionnalisation des formes de participation citoyenne, mais en retard sur les formes décisionnelles de ces processus de participation. En Suisse, en Irlande, les consultations se multiplient, les référendums, contraignants pour les politiques.

Il n'y a pas que les initiatives institutionnalisées, mais aussi celles émanant

de la société civile. Oui, le G1000, ou le « We need to talk », qui a remis ses conclusions. Mais là encore, on peut s'interroger sur la suite, au-delà de l'annonce. J'ai le sentiment qu'on est là en présence de sortes de groupes de pression, un peu comme le sont les syndicats si vous voulez, davantage que de groupes produisant des conclusions qui sont reprises ensuite par les acteurs politiques. Ce n'est pas du tout négligeable, entendons-nous, mais on n'est pas dans la participation directe.

D.C.I

KROLL

UNE FEMME À LA TÊTE DE L'UNION BELGE DE FOOTBALL

